

tait désormais l'incroyance. C'est lui surtout que le Sauveur désignait tout à l'heure : *Il en est qui ne croient pas!* Ses dénégations et ses murmures avaient sans doute dépassé toute mesure pour que le Sauveur ajoutât : *Ne vous ai-je pas choisi tous les douze? Et pourtant l'un de vous est un démon* ¹! » Jésus, désormais, ne cessera plus d'avertir son Apôtre renégat et traître; il épuiera pour lui les infinis trésors de sa miséricorde et de sa patience; mais de son côté le misérable n'opposera aux efforts de son Maître pour lui ouvrir les yeux et toucher le cœur que l'opiniâtre orgueil du démon.

Quand, à la Cène, Jésus désignera de nouveau la présence d'un traître parmi les Douze, ceux-ci épouvantés s'enquerront du coupable. Ici, ou ils ne comprennent pas, ou ils laissent passer sans la relever la parole du Maître. Il fallut la trahison suprême pour leur ouvrir les yeux, et faire dire à l'Évangéliste saint Jean : *Jésus parlait de Judas l'Iscaïote, fils de Simon; celui-là même qui, bien que l'un des Douze devait le trahir* ².

Qu'elle fut donc douloureuse la sortie de Jésus de la Synagogue de Capharnaüm ! A l'annonce de son plus insigne bienfait, de son plus divin Sacrement, du couronnement de toutes ses œuvres, le monde répondait par l'ignorance, l'insulte, le plus dédaigneux des abandons; et, plus que tous les autres, un de ceux dont il faisait son Apôtre et son prêtre désolait son cœur en repoussant son Eucharistie.

¹ Joan., VI, 71.

² Joan., VI, 72.

PHARISIENS ET SCRIBES DE NOUVEAU CONFONDUS

I. Jésus n'ayant pas assisté à la Pâque de cette année, la deuxième de son ministère public, ce sont les Pharisiens et les Scribes qui viennent à Lui de Jérusalem. *Jésus ne voulut point se rendre en Judée, car les Juifs cherchaient à le faire mourir. Alors les Scribes et les Pharisiens vinrent de Jérusalem* ¹. Ils vinrent comme toujours pour essayer de perdre le Sauveur dans l'esprit du peuple. Chaque fois qu'un piège est dressé et une tentative faite pour surprendre, accuser, perdre Jésus-Christ, le coup est monté par des émissaires venus de Jérusalem. La ville Sainte, qui ne sera plus bientôt que la ville déicide est le centre des haines vouées à l'Homme-Dieu. Là sont les plus influents et aussi les plus pervers des Pharisiens. Mieux instruits des Lois cérémonielles de Moïse que les autres Juifs, ils ont su conquérir sur toute la Judée un tyrannique empire, et pour le garder ils sont résolus à tous les forfaits. La mort du Juste est déjà résolue dans leurs Conseils; il ne leur faut plus qu'une occasion pour se défaire de lui et cette occasion ils sont venus la chercher dans la Galilée ².

Le prétexte à accusation paraît tout d'abord bien futile. *Ayant observé que quelques-uns des Disciples de Jésus mangeaient sans se purifier les mains, ils les en blamèrent* ³. Que peut signifier cette étrange objurgation? En quoi une minutie semblable fournit-elle matière à accusation? La question prend ici une impor-

¹ Joan., VII, 1.

² Matt., XV, 1. Marc., VII, 1.

³ Marc., VII, 2.

tance et une ampleur que nous eussions difficilement soupçonnées. La Loi divine était étrangement en baisse depuis longtemps dans Israël, et l'esprit de cette Loi gênait les convoitises d'un peuple « qui déjà n'honorait plus Dieu que des lèvres ». Qu'avaient fait les Scribes et les Pharisiens ? Ils avaient multiplié sans mesure les prescriptions matérielles et surchargé [d'observances une Loi où Moïse les avait déjà, sur l'ordre de Dieu, introduites en grand nombre. Ces adjonctions on les nommait « les Traditions des Anciens », et peu à peu, grâce aux tyranniques pressions des Pharisiens, elles avaient supplanté les commandements les plus formels et les plus graves du Décalogue. Les ablutions tenaient le premier rang dans cette nouvelle législation de source humaine, et les Rabbis les avaient multipliées dans la plus absurde mesure. Pour ces hommes qui se souillaient l'âme de toute sorte de crimes, aucun objet n'était assez pur, aucun lieu où ils ne contractassent quelque souillure légale. *Les Pharisiens et tous les Juifs, suivant la tradition des Anciens ne prennent aucune nourriture sans s'être lavé plusieurs fois les mains. Au retour de la place publique, avant le repas, ils font une ablution générale. Obéissant à une foule d'autres usages traditionnels, ils purifient les coupes, les vases de terre, les vases d'airain, les lits*¹. Amusés par toutes ces pratiques matérielles les Juifs en étaient venus peu à peu à méconnaître les plus essentiels devoirs de la conscience et à mettre dans ces niaiseries toute leur perfection. Les Chefs de la nation trouvaient leur avantage dans cette substitution des usages superficiels aux vertus fondamentales mais crucifiantes, et

¹ Marc., VII, 3-4.

avaient abusé le peuple au point de soumettre Dieu à leur Tradition, la Loi divine à leurs vaines observances.

Nous pouvons comprendre maintenant pourquoi Jésus-Christ mit une si grande force à désabuser la foule et ses Apôtres eux-mêmes sur un point qui nous semble de si mince importance. Mais nous devons creuser davantage encore ce sujet.

Ce n'était pas seulement cette illégitime adjonction de traditions humaines que Jésus-Christ voulait détruire, mais la Loi Ancienne elle-même qu'il avait pour mission de remplacer par la Nouvelle : l'Ancienne faite pour l'enfance de l'humanité, remplie d'observances matérielles, destinée à préfigurer le Christianisme et non à en remplir les célestes perfections ; la Nouvelle où une Humanité, fille de l'Homme-Dieu, devait trouver un culte spirituel, des vertus suréminentes, une vie dégagée des sens, un état où l'âme est tout et où « la chair ne sert de rien ». Jésus-Christ devait commencer l'abrogation de la Loi Mosaïque et en laisser à ses Apôtres la complète abolition. Bien des fois déjà nous l'avons vu agir en Maître en face des observances Mosaïques ; d'ordinaire cependant il y acquiesce, car il veut montrer leur divine origine. Quand il passe outre, il entend montrer qu'elles vont prendre fin et que d'autres plus parfaites les remplaceront. Les paroles ont accompagné les actes. A la Samaritaine Jésus disait : « Femme, crois-moi, l'heure vient où ceux qui adorent le Père, l'adoreront en esprit et en vérité ». A Nicodème, il révélait de même la divine spiritualité du Culte nouveau. Tout récemment, dans la Synagogue de Capharnaüm, il faisait entrevoir les splendeurs toutes célestes de l'être divin créé en l'homme par la foi, la céleste nourriture qui entretiendrait cet être et le mode entières

rement dégagé des sens selon lequel cette nourriture serait présentée. Quand il ajoutait : « la chair ne sert de rien », il achevait de substituer à l'ordre ancien où l'élément matériel dominait, l'ordre nouveau où la matière est entièrement soumise à l'esprit. Ses Apôtres et en tête saint Paul démontrèrent comment avec Jésus-Christ la Loi Ancienne et ses observances matérielles prenaient fin et étaient remplacées par une religion spirituelle, *rationabile obsequium*, où l'esprit était tout, la matière rien ; la pureté de l'âme tout, la pureté des mains avant le repas rien. *L'avarice, la méchanceté, l'impudicité, l'envie, le blasphème, l'orgueil : voilà ce qui souille l'homme et non point de manger sans l'ablution des mains*¹.

Les Apôtres laissés à leur sens droit, et surtout formés déjà par les enseignements du Maître, abrogeaient en fait ce qu'ils n'eussent encore osé mépriser en principe. Non seulement ils négligeaient les ridicules ablutions pharisaïques avant de prendre leur nourriture, mais cette nourriture elle-même était la plupart du temps en dehors de leur préoccupation. Ils mangeaient ce qu'ils pouvaient et où ils pouvaient, et parfois nous les trouvons si dénués, qu'ils sont réduits à se nourrir, le long du chemin, de quelques épis arrachés à un champ. L'élément surnaturel les dominait déjà à leur insu, et alors même qu'ils tremblaient d'enfreindre cette Loi ancienne, dans laquelle ils avaient été élevés, ils en trahissaient déjà l'esprit et la lettre dans leur conduite de tous les jours. C'est cette instinctive abrogation qui leur attirait l'accusation actuelle des Pharisiens et des Scribes, quand ceux-ci s'approchèrent de Jésus et lui dirent :

¹ Marc., X, 21-22-23.

*Pourquoi vos disciples n'observent-ils pas les traditions des anciens et mangent-ils sans se purifier les mains*¹ ?

Admirable sagesse de Jésus ! Il évite tout ce qui pourrait exaspérer ou armer contre lui ses adversaires, et, en même temps, il les confond victorieusement. Il n'apprécie pas la conduite des Apôtres : ce qui eût accentué les accusations. Il ne fait pas directement le procès aux « Anciens » et à leurs absurdes traditions : ce qui l'eût fait passer pour ennemi des Rabbis. Il ne condamne pas ses Apôtres : ce qui eût donné gain de cause aux Pharisiens. Il s'élève au-dessus de ces questions secondaires, pour aborder de front la seule importante question ; au lieu de se défendre, il attaque ; il montre que les véritables accusés doivent être ses accusateurs, et que la seule grave infraction à la Loi divine est celle qu'ils se permettent constamment. *Et vous, répondit Jésus, pourquoi transgressez-vous le commandement de Dieu, pour suivre votre tradition*² ? Lequel a force de Loi, le précepte qui vient de Dieu, ou le précepte que, sans droit, y ont substitué les hommes ; alors surtout que le précepte divin est justice et charité, tandis que la « tradition des Anciens » est cruauté, flagrante injustice ? Qu'avait donc inventé l'odieuse rapacité judaïque ? Afin de se soustraire à l'obligation, la plus sacrée de toutes, qui est pour un fils de subvenir à la détresse de ses parents, les « Anciens » avaient imaginé cette ruse sacrilège de dédier à Dieu leur fortune, pour prétendre ensuite que Dieu seul en étant possesseur eux-mêmes n'en avaient plus l'usage, fut-ce pour se-

¹ Matt., XV, 2. Marc., VII, 5.

² Matt., XV, 3.

courir un père et une mère nécessaires. Ainsi, par un double crime ils trompaient Dieu en ne lui faisant qu'un abandon fictif de leurs biens, et ils frustraient leurs parents des secours qu'une Loi formelle de Dieu les forçait à donner. *Dieu a dit par Moïse : « honore ton père et ta mère »*¹. Honore les surtout par les secours que leurs nécessités réclament, et si les outrager en paroles est un crime puni de mort, que sera-ce de les outrager en les abandonnant dans leur misère? *Quiconque outragera dans ses paroles son père et sa mère, qu'il meure*² ! Voilà la Loi de Dieu. Et quelle abominable « tradition des Anciens » y avait-on substitué? *Mais vous, pour qu'un homme soit dispensé d'honorer son père ou sa mère, il suffit qu'il leur dise : « tout ce qui pourrait vous servir, je l'ai voué à Dieu ».* *Et vous ne permettez plus au fils de rien faire pour son père et sa mère. Ainsi vous mettez à néant la Loi de Dieu par vos traditions*³.

La réfutation était saisissante. Les chefs du peuple étaient pris en flagrant délit d'odieuse violation des Lois divines, et il importait de démasquer devant le peuple leur impiété et leur hypocrisie. Jésus le fit avec force et pour frapper davantage la foule il fit apparaître le jugement inspiré que le Prophète avait porté sur eux. *Hypocrites, c'est bien de vous qu'Isaïe a prophétisé : « ce peuple m'honore des lèvres, mais son cœur est loin de moi. Vain est le culte qu'ils me rendent, enseignant des doctrines et des ordonnances humaines*⁴.

¹ Matt., XV, 3-4.

² Matt., XV, 5.

³ Matt., XV, 4-5-6. Marc., VII, 9-10-11-12-13.

⁴ Matt., XV, 7-8-9. Marc., VII, 6-7-8.

Confondus les Pharisiens et les Scribes se retirèrent.

II. Mais confondre ses ennemis n'était pour Jésus que le moindre objet de sa sollicitude : tant il avait pitié de ces foules que les Pharisiens abusaient et s'efforçaient d'éloigner de lui. C'est vers elles qu'il se tourne pour les instruire sur l'erreur qui leur a été enseignée, et sur le véritable esprit de la Loi de Dieu. Ce n'est pas de suite, et au début de sa vie publique, qu'il a fait au peuple ces graves révélations et mis à nu la perversité pharisaïque ; il a attendu que la multitude de ses miracles et l'éclat de ses prédications lui eussent donné un suffisant prestige aux yeux du peuple. C'est aussi après avoir réfuté victorieusement ses adversaires et les avoir mis en fuite qu'il établit la vérité sur le vrai culte et la seule vraie manière de servir Dieu. *Jésus appelant près de lui la foule : vous tous, écoutez, dit-il, et comprenez*¹. Rarement le Sauveur a pris un pareil ton de solennelle autorité. On pressant la gravité de l'enseignement qui va sortir de ses lèvres. Devenons-nous mêmes attentifs.

Il ne s'agit plus seulement ici des illégitimes et ridicules adjonctions que les Rabbis avaient faites à la Loi Mosaique, mais de cette Loi elle-même, de ses préceptes tout matériels, de ses observances qui touchaient plus au sens qu'à l'âme, ainsi qu'il convenait à un peuple grossier et à des temps éloignés encore des grâces et des clartés chrétiennes. Le Juif ne sait pas comprendre que « le Royaume de Dieu est au-dedans de lui », que c'est dans le fond de l'âme, dans le sanctuaire de la conscience, que se parfait ou s'altère l'œuvre de la sanctification. Aussi Dieu lui a-t-il multiplié les observances matérielles. Il mangera certaines viandes ; d'autres pour

¹ Marc., VII, 14. Matt., XV, 10.

lui seront réputées impures, et il devra s'en abstenir. Puisqu'il est trop matériel pour servir Dieu « en esprit », qu'il le serve au moins dans la chair ! Nous pouvons voir dans le cours de l'histoire judaïque combien Israël s'attacha à ce côté extérieur de la Loi et avec quelle force les justes de l'Ancienne Alliance y demeurèrent fidèles. Même après la Résurrection, nous entendons l'Apôtre Pierre se récrier, quand, dans une vision, Dieu lui propose de manger des viandes prohibées. Ce fut donc une tâche très rude pour Jésus-Christ et son Eglise d'amener l'âme Juive de ses sollicitudes matérielles aux soins plus nobles et plus divins de la conscience, de lui persuader que le mal pour l'homme n'est pas dans la qualité et le choix des viandes, mais dans l'accomplissement des volontés de Dieu, dans la recherche du bien, et dans la fuite de tout ce qui y est contraire. *Ecoutez donc tous et comprenez ! Ce n'est point ce qui entre dans la bouche qui souille l'homme, mais bien ce qui sort de la bouche. Que celui qui a des oreilles pour entendre entende* ¹ !

Nous avons déjà surpris cette formule sur les lèvres du Sauveur. Elle signifie que le peuple trop mal disposé pour porter la vérité entière, n'en doit recevoir à l'heure présente qu'une faible partie. Mais toute faible qu'elle fût les Pharisiens l'avaient saisie et avaient vu dans les paroles de Jésus leur propre condamnation. De là, chez eux un redoublement de haine et de colère. *Quand la foule se fut éloignée et qu'ils furent seuls dans la maison, Pierre parlant au nom des douze, dit à Jésus : « Savez-vous que les Pharisiens, en entendant vos paroles, se sont scandalisés* ² ? Si le scan-

¹ Matt., XV, 11. Marc., VII, 15-16.

² Matt., XV, 12. Marc., VII, 17.

dale des faibles mérite et obtient qu'on l'éloigne, ainsi que le fit plusieurs fois le Sauveur, le scandale pharisaïque doit être méprisé. Jésus, devant la colère et les murmures de ses ennemis répète à ses Apôtres la formidable doctrine du mépris de la grâce et de la damnation assurée où il mène. Dieu veut assurément « sauver tous les hommes » et il leur ouvre à tous les voies du salut ; mais, Dieu qui ne peut être vaincu par l'opiniâtre refus des pécheurs, se réserve le nombre prédestiné de ses Elus ; ceux qui se mettent en dehors de lui se perdent : *Toute plante que mon Père n'a pas plantée, sera arrachée* ¹. Et si repousser le Christ est un premier crime qui rend le salut impossible, que sera-ce d'entraîner les autres dans la même révolte ? *Si l'aveugle se perd en voulant marcher sans guide que sera-ce s'il se fait lui-même le guide d'aveugles comme lui ? Laissez-les ! Ce sont des aveugles et des conducteurs d'aveugles. Si un aveugle se fait le guide d'un autre aveugle, tous deux tomberont dans la fosse* ².

Si nous allons au fond des paroles de saint Pierre : « Savez-vous que vos paroles ont scandalisé les Pharisiens » ? nous y devons voir plus qu'un avertissement à son Maître. Pierre et les douze ne se détachent qu'à grand peine des erreurs pharisaïques relatives aux « Traditions des Anciens ». Les reproches des Pharisiens les ont émus et leur conscience faussée s'alarme des paroles du Sauveur. Il leur faut la lumière : *Expliquez-nous cette parabole, reprit Pierre* ³. Jésus voulut tout d'abord les frapper et les rendre attentifs par la sévère gravité de ses paroles. *Quoi ! Leur dit-il, vous*

¹ Matt., XV, 13.

² Matt., XV, 14.

³ Matt., XV, 15.

aussi vous êtes sans intelligence ¹ ! Est-ce, dans l'homme, la matière inerte, sans volonté ni conscience, qui le peut rendre coupable ? N'est-ce pas l'âme intelligente et libre qui seule peut, en transgressant la Loi Divine, concevoir en elle-même et faire jaillir d'elle-même le péché ? *Ne comprendrez-vous pas qu'une chose extérieure entrant dans l'homme ne saurait le souiller, parce qu'elle n'entre point dans son cœur, mais dans les entrailles, et qu'elle se rejette ensuite avec ce qu'il y a d'impur dans les aliments* ² ?

Qu'est-ce donc qui souillera l'homme ? Le péché. Et qu'est-ce que le péché ? Toute pensée, parole et acte contraires à la conscience, que l'âme conçoit d'abord en elle-même, et qui font ensuite irruption au dehors ? *Ce qui sort de la bouche vient du cœur et voilà ce qui souille l'homme. C'est du cœur que viennent les mauvaises pensées, les adultères, les fornications, les homicides, les larcins, l'avarice, les méchancetés, les fourberies, les impudicités, l'œil envieux, les blasphèmes, l'orgueil, l'extravagance. C'est-là ce qui souille l'homme. Mais manger sans se laver les mains, non ! Cela ne saurait souiller l'homme* ³.

LA CHANANÉENNE

Ainsi l'esprit allait se substituer à la matière, la réalité à la figure, la Loi de grâce à la Loi Mosaïque. Au lieu de l'étroit coin de terre de la Judée, c'est de la terre entière que l'Évangile devait faire son domaine et

¹ Matt., XV, 16. Marc., VII, 18.

² Marc., 19, 24. Matt., XV, 17-21.

³ Matt., VII, 18-19-20-21-22-23.

la haineuse incrédulité d'Israël hâta l'heure de cette providentielle substitution. Nous entendrons plus tard les Apôtres reprocher aux Juifs leur incrédulité et motiver par elle leur conversion vers les nations païennes. Jésus leur indique lui-même ce chemin de la gentilité. *Jésus partit de là et se réfugia dans le pays de Tyr et de Sidon* ¹. Il donnait à ses Apôtres l'ordre formel de n'évangéliser que la terre Juive ; lui-même allait dire à la Chananéenne qu'il n'était envoyé qu'aux brebis d'Israël ; mais, quelle loi peut arrêter Celui qui seul fait les lois ? D'ailleurs, si Jésus n'allait pas dans les contrées païennes pour prêcher l'Évangile, mais pour mettre entre lui et les complots des Pharisiens une solitude éloignée, il ne pouvait convenir ni à sa sagesse, ni à son cœur de repousser les misères qui viendraient spontanément à Lui.

Elles ne tardèrent pas ! *Jésus s'était retiré dans une maison hospitalière avec l'intention de n'être connu de personne ; mais il ne put demeurer caché* ². Les païens de cette contrée savaient qu'un grand Prophète illustrait la Judée ; un bon nombre d'entre eux lui avaient déjà vraisemblablement amené des malades ; le bruit de sa venue se répandit, et, avant que les foules s'ébranlassent, vint à lui une mère éplorée. *Une femme Chananéenne, dont la fille était possédée d'un esprit immonde entendit parler de lui. Elle accourut et avec de grands cris se mit à le supplier : « Seigneur, fils de David, ayez pitié de moi ! Ma fille est cruellement tourmentée du démon* ³ ». Peu de figures aussi sympathiques et aussi parfaites nous apparaîtront dans l'Évangile. La

¹ Matt., XV, 21. Marc., VII, 24.

² Marc., VII, 24.

³ Matt., XV, 22. Marc., VII, 25-26.